

Avis adopté

Séance plénière du 11 octobre 2023

10 préconisations pour le pouvoir d'achat en Outre-mer

Déclaration du groupe Agriculture

Le pouvoir d'achat en Outre-mer est une question qui préoccupe beaucoup la Profession agricole. Nous avons en main certains leviers d'action qui sont repris dans cet avis et que nous soutenons tout à fait.

Si la situation en outre-mer est variable selon les territoires, le point commun reste l'encouragement à une agriculture compétitive et rentable localement, aux prix rémunérateurs pour les agriculteurs et offrant à nos concitoyens ultra-marins une alimentation de qualité et en quantité suffisante. L'autosuffisance alimentaire reste encore un objectif trop lointain. Il est urgent d'accélérer les moyens pour y parvenir. Renforcer les filières agro-alimentaires, accompagner la distribution de proximité, expérimenter un marquage R.U.P sont autant de mesures nécessaires.

Mais il faut aussi en parallèle soutenir les structures agricoles locales notamment en encourageant les installations de jeunes agriculteurs, en s'assurant la formation des agriculteurs tout au long de leur vie, en participant à la modernisation et aux investissements des exploitations ultra-marines nécessaires à l'adaptation au changement climatique, en facilitant l'accès au foncier et en luttant contre la concurrence, y compris des produits métropolitains.

Ce soutien passe également par la prise en compte des spécificités de l'agriculture en Outre-mer. Les agriculteurs sont bien souvent confrontés à une exploitation difficile des terres situées dans des zones montagneuses ou défavorisées. Une compensation des handicaps est indispensable.

Le groupe a voté pour.